



COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE QUARTIER DU PRINTEMPS 8 NOVEMBRE 2018

HABITANTS PRÉSENTS : Mesdames Rodier, Sauvestre, Ségouin, Trapletti et Vanpouille.
Messieurs Botelle, Ciesielski, Degat, Decker, Faucheux, Force, Gizard, Mancel, Negre, Sauvestre et Umenc.

ÉLUS PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Arnaud de Bourrousse
Madame Aline Le Guilloux, conseillère municipale déléguée
aux Comités de quartier,
Monsieur Martin, Conseiller municipal délégué et élu référent
du quartier du Printemps
Monsieur Millot, Maire-adjoint,
Monsieur Valentin, Maire-adjoint,
Madame Sanches-Mateus, maire-adjoint,
Monsieur Bossis, conseiller municipal délégué

ADMINISTRATIFS PRÉSENTS : Monsieur Douay, Directeur des Services Techniques,
Madame Hubert, Directrice Générale Adjointe.

INTRODUCTION

Monsieur le Maire présente Madame Le Guilloux nouvellement déléguée aux Comités de quartier.

Madame Le Guilloux remercie Monsieur le Maire pour la confiance accordée ainsi que les services administratifs et techniques. Un remerciement particulier est adressé au Service Communication pour la création du nouveau logo composé d'un arbre coloré symbolisant chaque quartier.

Madame Le Guilloux rappelle que toutes les actualités de la Ville sont sur le site internet : www.carrieres-sur-seine.fr.

Madame Le Guilloux propose un tour de table pour se présenter et annonce l'ordre du jour.



AMENAGEMENTS

Monsieur Millot présente les travaux, actuellement en cours :

Voiries en berges de Seine

La rue de l'Abreuvoir, le Quai de Seine, la rue de Seine et la rue Claude Monet ont été très abîmés par les crues de juin 2016 et janvier 2018. Les travaux de réfection totale ont débuté en juillet 2018 et devraient de terminer au mois de mars 2019.

Voiries rue Gabriel Péri/ rue Louis Leroux

Ces travaux consistent aux changements des canalisations de gaz, d'eau, puis à l'enfouissement des réseaux aériens et enfin à la réfection des voiries.

Des carrières sous chaussée doivent être comblées avant que les voiries et les enrobés définitifs soient réalisés. La fin des travaux est prévue au printemps 2019.

Question : A l'angle des rues Vaucanson et Charles Forest il y a beaucoup de marquages au sol, va-t-il y avoir des travaux ?

Réponse de M. Millot : Cette intersection est sur le territoire de Houilles.

ENVIRONNEMENT

Monsieur Bossis présente les actions menées en matière d'environnement :

Espaces Verts

La Ville est passée en 0 phyto depuis 2010. De ce fait, le désherbage est fait à la main sur les 80 km de trottoirs par les services de la Ville.

Certains platanes de l'avenue du Maréchal Juin ont été abattus car ils présentaient une véritable nuisance pour les habitants des résidences compte tenu de leur trop grande proximité avec certaines d'entre elles.

Ces arbres seront remplacés par des essences à petit développement.

Les variétés de fleurs qui ont été plantées en ville sont des vivaces car elles ne nécessitent que très peu d'entretien et d'eau.

La Ville s'est inscrite au Concours des Villes et Villages fleuris.



Un système d'arrosage automatique du jardin dit « à la française », alimenté par l'eau de source a été installé cette année, ce qui permet un arrosage plus efficient. Les pompes ont été changées afin de remettre en service les jets d'eau du parc de la Mairie.

Déchets

Monsieur le Maire rappelle qu'un service de la CASGBS* dédié est à l'écoute des usagers et que Monsieur Bossis se tient également à la disposition des Carrillons pour les aider dans leur démarche.

*environnement@casgbs.fr

Déjections canines

Malgré l'installation des distributeurs de sacs et des corbeilles, les déjections restent présentes. L'installation de panneaux supplémentaires « 68 € d'amende » devrait être faite prochainement.

Question : L'utilisation des canons effaroucheurs est trop bruyante, pouvez-vous y remédier ?

Réponse de M. Bossis : Je vais rencontrer les maraichers pour leur demander de ne plus utiliser les canons.

Question : A l'extrémité de la rue Jules César, un tas de ciment a été entreposé. Pourriez-vous le récupérer ?

Réponse de M. Bossis : La ville va faire le nécessaire pour faire ramasser ce tas de gravats. Toutefois, nous ne pouvons interdire l'accès à cet endroit car c'est un accès pour les maraichers.

PROJETS D'AMENAGEMENT

Centre Médical

Monsieur Millot présente le projet du Centre Médical et précise que la Ville s'est inscrite dans un programme avec le Conseil Départemental des Yvelines afin de bénéficier d'un financement. Nous avons toutes nos chances sachant que nous bénéficions du permis de construire de l'aménageur précédent. Notre dossier a été retenu en 1^{ère} instance.

Question : Y-aura-t-il un parking au Centre médical ?

Réponse de M. Millot : Un parking sous-terrain est prévu ainsi que quelques places en surface soit une vingtaine places.



Médiathèque

Monsieur Millot présente le projet de Médiathèque. Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a rendu la compétence « bibliothèque » aux communes.

Les locaux n'étant plus en état et le besoin grandissant des carrillons font qu'il a été décidé de construire une médiathèque sur une partie du terrain des services techniques. Le terrain de l'actuelle bibliothèque sera mis en vente afin de récupérer des fonds.

Skatepark

Monsieur Millot précise que le skatepark n'est plus au stade de projet puisque la réception des travaux a été faite. La mise en service est prévue en décembre 2018.

Une aire de jeux sera créée afin d'avoir un espace familial et convivial. Il n'y aura pas d'éclairage public afin de limiter les nuisances nocturnes éventuelles.

Question : Y-aura-t-il un passage de la Police municipale la nuit (pour éviter les squats) ?

Réponse de M. Millot : Le skatepark ne sera pas éclairé ce qui en limitera l'utilisation la nuit. Il est placé à un endroit qui est déjà fortement surveillé et la Police municipale fait des rondes régulières.

ZAC

Monsieur Millot présente le projet ZAC. Il s'agit d'une concertation entre la Ville, la Communauté d'Agglomération et l'aménageur Grand Paris Aménagement. Il s'agira de créer des habitats privés et collectifs, une zone commerciale composée d'enseignes permettant de compléter l'offre des habitants des communes avoisinantes. Ce projet ne pourra aboutir qu'à la condition d'avoir une ouverture sur l'A14 avec un demi-échangeur au niveau du péage (les aménagements existent déjà).

Cette zone va créer des emplois dans notre bassin de vie. L'activité économique est fondamentale pour nos communes.

La Ville a œuvré afin de garder une zone d'agriculture protégée, la plaine sera donc sanctuarisée

SECURITE

Sécurité routière

Monsieur Millot précise que la signalétique a été renforcée aux passages piétons et aux abords des écoles.



Opération Tranquillité Vacances

Monsieur Millot rappelle que vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'une surveillance de votre habitation avec des passages réguliers à votre domicile. Pour ce faire, il suffit de contacter la Police municipale ou de s'inscrire via le site internet de la Ville.

Opération Tranquillité Vacances : 368 inscriptions en juillet et août 2018. Pensez à vous inscrire !

Question : *A l'angle des rues Grands-Champs et Vaucanson, le rond-point est dangereux, les voitures se garent côté impair rue du Printemps. Les voitures ne marquent pas le stop. Le marquage au sol n'existe plus, de toute façon ce n'est pas respecté. Est-il possible d'installer un panneau sens interdit ?*

Réponse de M. le Maire : *Nous avons relancé la Ville de Houilles sur ce sujet pour les alerter sur les problèmes de sécurité, notamment vis-à-vis des enfants.*

Réponse de M. Millot : *La Police municipale passe régulièrement. Il y a plusieurs possibilités que nous pourrions mettre en place en lien avec la ville de Houilles :*

- . Mettre des plots pour empêcher les véhicules de se garer sur les trottoirs mais le problème est le stationnement, côté Houilles. Les voitures qui se croisent le font en montant sur le trottoir, ce qui induit une situation dangereuse.*

La Ville de Carrières-sur-Seine a contacté la Ville de Houilles afin de trouver une solution. Nous avons fait plusieurs propositions :

- . Soit la ville de Houilles supprime le stationnement. Ce qui n'est à priori pas possible.*
- . Soit on interdit, sur cette partie, le stationnement en linéaire pour permettre aux véhicules de s'y placer afin de laisser passer les voitures venant d'en face. Cette solution est envisageable.*
- . Soit de mettre en sens unique la rue Vaucanson ce qui réglerait le problème.*

Selon la solution retenue, nous pourrions installer des bornes anti-stationnement. Il faut que nous trouvions une solution pérenne pour nos deux communes.

Question : *Il y a beaucoup de végétations qui gênent la visibilité rue Jules César. Un aménagement est-il prévu, voire l'installation d'un stop ?*

Réponse de M. Bossis : *Je vais me renseigner afin d'améliorer la visibilité.*



TRANSPORTS

Monsieur Valentin fait un point sur les transports. Il rappelle que la compétence Transports dépend de la Communauté d'agglomération. Nous avons obtenu que le RER A s'arrête systématiquement en gare de Houilles-Carières.

L'offre de transport du réseau Bus en Seine s'étend dorénavant sur les horaires des trains. Un comité a été créé afin de réguler les bus sur la commune et d'améliorer l'offre.

Le RER Eole s'arrêtera à la gare de Houilles-Carières. Au départ de la gare Saint-Lazare, il passera par la porte Maillot, La Défense, Nanterre la Folie et se dirigera sur Mantes-la-Jolie.

Un encorbellement est en cours de réalisation sur le nouveau pont de la Morue afin que les vélos puissent aller jusqu'à la Défense.

La possibilité de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) va être proposée par la Communauté d'agglomération. Une participation au financement est également à l'étude.

COMMERCE

Halle Carnot

Monsieur Bossis explique que 2 nouvelles échoppes se sont installées à la Halle Carnot. La première est « Vins et accords » et la seconde est un magasin BIO « L'échoppe qui vous veut du bien ».

Il présente également l'installation d'un salon de thé au Centre Commercial des Plants de Catelaine.

FIBRE

Madame Sanches Mateus fait état du déploiement de la fibre sur la ville. Carières-sur-Seine fait partie des villes bien desservie. 82 % des logements carrillons, soit 93 % des pavillons et 73 % des immeubles sont éligibles.

Madame Sanches Mateus signale qu'il y a des actes de vandalismes sur les armoires France Telecom / Orange, si vous êtes témoin ou que vous constatez une armoire cassée, il faut informer les services techniques.



FESTIVITES

Décorations de la Ville

Madame Le Guilloux annonce que, cette année, la ville sera décorée avec des guirlandes végétales et les entrées de ville par des guirlandes lumineuses.

Féeries et Marché de Noël

Les Féeries seront composées d'une déambulation allant du parking de la Mairie à la salle des Fêtes où se déroulera, ce même jour, le marché de Noël avec la participation des Fédérations de parents d'élèves et le Comité des Fêtes.

Concours des illuminations

La Ville organise un concours des illuminations de Noël des maisons et habitats collectifs. Le jury sera composé d'élus et de représentants de quartier. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier avec des lots offerts par des commerçants carrillons.

Concours Photos

Tous les habitants peuvent tenter leur chance en envoyant leurs meilleurs clichés de la ville. Le lauréat verra son œuvre orner les cartes et affiches municipales de vœux 2019. Une remise de prix aura lieu au mois de janvier.

AGENDA

Monsieur le Maire précise que vous pouvez consulter l'agenda en ligne sur le site de la Ville www.carrieres-sur-seine.fr. Sur ce site, il vous également est possible de vous inscrire afin de recevoir les informations liées aux travaux, aux avis aux riverains...

QUESTIONS / REPONSES

Monsieur le Maire répond aux questions qui ont été adressées avant le Comité de Quartier.

CONCLUSION

Tout au long de l'année, chacun peut poser des questions ou faire part de suggestions dans le but d'améliorer la vie de votre quartier, à l'adresse comite.quartier@carrieres-sur-seine.fr.

Monsieur le Maire invite les participants à échanger autour d'un verre de l'amitié.

Aline Le Guilloux

Conseillère municipale déléguée aux comités de quartier